

Jean-Daniel Henchoz
Conseiller communal PLR
Ch. du Grillon 5
1007 Lausanne
jd.henchoz@bluewin.ch
+41 79 464 82 84

Municipalité de Lausanne
Monsieur Grégoire Junod
Syndic,
Hôtel de Ville
Place de la Palud 2, Case postale 6904
1002 Lausanne

Lausanne, le 25 juin 2020

**Question écrite selon art 69 RCCL – Un audit sur le Centre sportif de Malley sous le sceau du
« secret »**

Monsieur le Syndic,

En raison de l'absence de M. Oscar Tosato lors de la séance du Conseil communal du 24 juin, et par la voix de Mme Florence Germond, j'ai pris acte sans répliquer, du fait que ma question orale serait transmise au Municipal en charge du dicastère et administrateur du CSM.

Ces circonstances particulières m'incitent à transformer ma question orale en question écrite et je la formule.

« En relation avec la problématique évoquée par le Conseil au sujet de la gouvernance du Centre sportif de Malley, le plénum acceptait le 5 mai la résolution suivante : le Conseil communal souhaite que la Municipalité rende public l'audit qui aura été faite au sujet du Centre sportif de Malley.

Le 23 juin le vice-président du Conseil d'administration révélait que l'audit n'a pas été rendu public. De surcroît il n'y a pas eu de feuille de synthèse distribuée ni aux journalistes ni aux Conseils communaux. Bien que majoritaire au sein du Conseil d'administration, les représentants de la Ville de Lausanne semblent se complaire dans l'omerta.

24 heures du 24 juin fait état d'une certaine frustration de M. le Syndic apprenant que l'audit ne serait pas communiqué à la Municipalité de Lausanne en renvoyant ses interlocuteurs au Conseil d'administration.

La transparence souhaitée est ainsi noyée dans une totale opacité et confirme, jusqu'à preuve du contraire, les doutes qui ont été émis au sujet de la gouvernance du Centre sportif de Malley.

Question : que compte faire la Municipalité pour disposer de cet audit et d'en informer le Conseil communal. »

Je vous remercie de l'attention que vous prêterez à mon intervention en la forme et vous adresse, Monsieur le Syndic, mes respectueuses salutations.

Jean-Daniel Henchoz